

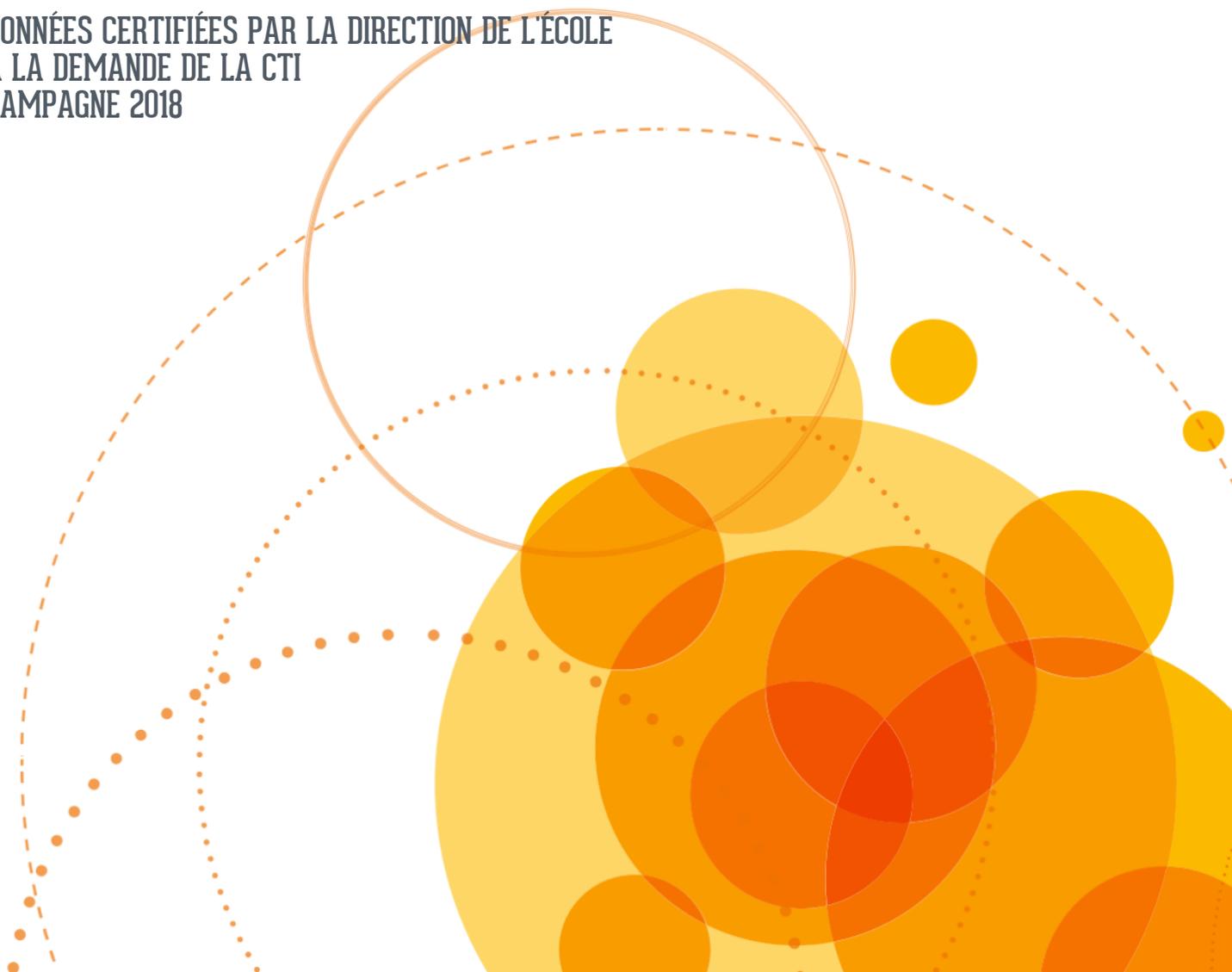
Données
Certifiées  Cti

Cti
Commission
des titres d'ingénieur

ECOLE POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNIQUES AVANCÉES

CRÉTEIL

DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE
A LA DEMANDE DE LA CTI
CAMPAGNE 2018



DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle accrédite se conforment aux standards européens, élaborés par l'association européenne ENQA et adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque Directeur / Directrice d'école d'ingénieurs de remplir, une fois par an et pour la 6ème année consécutive, le tableau de données accessible [via ce portail](#) en vue de sa publication sur le site Internet de l'école et de sa transmission à la CTI qui le publie également [sur son site](#).

L'aide méthodologique au remplissage à la saisie du formulaire est accessible uniquement en ligne dans l'espace directeur ou dans les extractions au format excel (attention, l'aide n'est pas visible dans les extractions PDF).

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 15/06/2018 (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les écoles concernées par la campagne d'accréditation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis la mise en place de la procédure.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude.

C'est dans cette logique de transparence, que la CTI mène actuellement une réflexion sur l'accessibilité simplifiée à ces données publiques, dans une philosophie d'[open data](#).

REMARQUES ET INFORMATIONS PRATIQUES

Dans l'ensemble de cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des écoles d'ingénieur françaises, la saisie des données de l'item 1.19 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Accès au portail de saisie : <https://espace-ecole.cti-commission.fr/login>

Pour nous signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie), et pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité et Communication à l'adresse suivante : qualite@cti-commission.fr ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 31)

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2016-2017**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2017-2018**
- Mesures sur les inscrits : effectif au 1er janvier de l'année **2018**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2017** ou année universitaire **2016-2017**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Ecole pour l'informatique et les techniques avancées
I.2	Nom de marque	EPITA
I.3	Nom / Sigle / Appellation	EPITA
I.4	Date de création de l'école actuelle	01/10/1984
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	
I.6	Statut juridique	Association - 1901
I.7	Adresse du siège de l'établissement	14-16 rue Voltaire
I.8	Adresse du siège de l'établissement 2	
I.9	Code postal du siège de l'établissement	94270
I.10	Nom du directeur	Monsieur Joël COURTOIS
I.11	Ville du siège de l'établissement	LE-KREMLIN-BICETRE
I.12	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	01 44 08 01 01
I.13	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	contact@epita.fr
I.14	Site internet de l'école	http://www.epita.fr/
I.15	Ministère(s) de tutelle(s)	
I.15.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)	
I.15.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école	
I.16	École publique ou privée	Privé

I.17	Nombre total d'apprenants pour obtenir un diplôme de niveau bac+5 ou plus	Formation d'Ingénieur en				Autres formations d'établissement (Mastères spécialisés ...)
		Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue	Masters	
	Hommes	1627	70		141	
	Femmes	162	15		33	
	Total	1789	85		174	

I.18 Nombre d'"équivalents service" (384h pour les écoles sous tutelle du MESRI et temps plein pour les autres) dans le suivi des activités de formation par des enseignants sans mission de recherche dont l'employeur principal est l'école ou l'établissement et dont l'activité principale se trouve dans l'école. Dans ce calcul, on ne comptabilise pas les activités des enseignants qui interviennent pour moins de 96h. **83,12**

I.19 Nombre d'"équivalent service" (192h pour les écoles sous tutelle du MESRI et temps plein pour les autres) dans le suivi des activités de formation par des enseignants chercheurs ayant une mission d'enseignement et de recherche dont l'employeur principal est l'école ou l'établissement (sauf pour les PAST) et dont l'activité principale se trouve dans l'école. Dans ce calcul, on ne comptabilise pas les activités des enseignants chercheurs qui interviennent pour moins de 64h par an. **36,1**

I.20 Nombre total d'intervenants extérieurs permanents dans la structure venant du monde économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des étudiants au moins égale à 64h par an dans l'école. **59**

I.21 Nombre total d'intervenants extérieurs travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.20) qui ont une activité de pédagogie active au service des étudiants au moins égale à 64h par an dans l'école. **11**

I.22 Nombre d'HDR parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21) **7**

I.23 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21) **54**

I.24 Nombre total de personnels administratifs et techniques dont l'activité principale est liée à l'activité pédagogique de l'école (hors fonctions support). **27,2**

I.25 Nombre total de personnels en situation de handicap (toutes catégories confondues) dans l'école.

I.26 Budget de fonctionnement consolidé de l'école hors recherche et hors investissements (**euros**). **16471407**

Si l'école n'a pas la personnalité morale : établissement qui a la personnalité morale

I.27 Nom Etablissement

I.28 Statut juridique

I.29 Adresse 1

I.30 Adresse 2

I.31 Code postal

II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	Information Systems Engineering Computer Engineering
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Ingénieur diplômé de l'Ecole Pour l'Informatique et les Techniques Avancées
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 1 Informatique et Sciences du Numérique
		Mot clé 2 Data Science et Machine Learning
		Mot clé 3 Management et e-leadership
		Mot clé 4 Réseaux et Télécommunications
		Mot clé 5 Sécurité et Cybersécurité
		Mot clé 6 Multimédia et Réalité augmentée
		Mot clé 7 Intelligence Artificielle
		Mot clé 8 Systèmes Embarqués
		Mot clé 9 Innovation et Entrepreneuriat
		Mot clé 10 International
II.1.5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=16240
II.1.6	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	Labellisation SecNumedu par l'ANSSI
II.1.7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant
II.1.8	Durée accréditation CTI	6 an(s)
II.1.9	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2018

		16 rue de l'Abbaye d'Ainay 69000 LYON
		19-22 boulevard Conwoïon 35000 RENNES
II.1.10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	40 boulevard de la Marquette 31000 TOULOUSE
		4 rue du Dôme 67000 STRASBOURG
		14-16 rue Voltaire 94270 LE-KREMLIN-BICETRE

II.1.11	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC
		Niveau requis	800

II.1.12	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure	0,94
---------	---	-------------

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par élève	1168	576	36	24
		Crédits ECTS attribués	80	38	2	

II.1. 13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (37h30) par élève	56
		Crédits ECTS attribués	60

II.1. 14.a	Montant annuel par apprenant des frais de scolarité obligatoires versés à l'école (euros)	9610
---------------	---	-------------

II.1. 14.b	Montant annuel par apprenant des droits d'inscription versés à l'école (euros)	
---------------	--	--

II.1.15	Formation labellisée EURACE	Oui
---------	-----------------------------	------------

		Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
		Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
II.1.16	Place du numérique dans le contenu de la formation	Oui	600	Oui	200

II.1.17	Innovation pédagogique dans la formation	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	Utilisation de Mooc (créés par l'école ou externes) Mise en œuvre autonome ou dans un processus alterné avec des enseignants en présentiel				
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	Création d'unités d'enseignement mixtes avec des étudiants de plusieurs écoles. Exemple : robotique, mécanique et intelligence artificielle				
II.1.18	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti					
II.1.19	Durée accréditation CTI	2 an(s) (Maximale)					
II.1.20	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2018					
II.1.21	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	14-16 rue Voltaire 94270 LE-KREMLIN-BICETRE					
II.1.22	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC				
		Niveau requis	800				
II.1.23	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure						
II.1.24.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par élève	1150	500	150		
		Crédits ECTS attribués	75	35	10		
II.1.24.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (37h30) par élève					96
		Crédits ECTS attribués					60
II.1.25.a	Montant annuel par apprenant des frais de scolarité obligatoires versés à l'école (euros)						
II.1.25.b	Montant annuel par apprenant des droits d'inscription versés à l'école (euros)						

II.1.26 Formation labellisée EURACE

Oui

		Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
II.1.27	Place du numérique dans le contenu de la formation	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
		Oui	600	Non	

II.1.28	Innovation pédagogique dans la formation	<p>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</p>	<p>Utilisation de Mooc (créés par l'école ou externes) Mise en oeuvre dans un processus alterné avec des enseignants en présentiel</p>
		<p>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</p>	

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
II.2.1	(hors année de spécialisation) (1)	185	8	193
	Statut étudiant (en année de spécialisation) (1)			
	Dont contrat de professionnalisation (2)			
	VAE (3)			
Total		185	8	193
Dont étrangers (4)		12		12

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
II.2.2	(hors année de spécialisation) (1)	10	1	11
	Statut apprenti (en année de spécialisation) (1)			
	VAE (3)			
	Total	10	1	11
Dont étrangers (4)		2	1	3

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.3 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. ENVIRONNEMENT RECHERCHE DE LA FORMATION

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs dépendant de l'école et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'école	36
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	7
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	1
III.5	Nombre d'unités de recherche évalués par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	1
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	http://www.hceres.fr/content/download/32481/495721/file/D2019-EV-0942095S-DER-PUR190016582-023142-RF.pdf

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Origines des élèves (toutes écoles)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les élèves étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement.
 Les intitulés bac à BTS identifient les élèves qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger). Les élèves qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne "Étrangers" adéquate. Ne comptabiliser que les élèves qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

IV.1	Origine académique de tous les intégrés	Structure de formation étrangère										
		bac	CPGE (y compris ATS)	IUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	niveau bac+3 ou 4	total
Nombre d'intégrés	Hommes	414	64	18	4	16	3	4		2	7	532
	Femmes	40	7	2	2	6						57
	Total	454	71	20	6	22	3	4		2	7	589

La nationalité identifie l'élève au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité	Pays							total
		Française	Pays européen (hors France)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	
	Hommes	466	16		3	20	27		532
	Femmes	43				7	7		57
	Total	509	16		3	27	34		589

Pour le recrutement au niveau bac

IV.3	mentions de baccalauréat	Résultats			
		TB	B	AB	Passable ou sans mention
Nombre d'intégrés	Hommes	55	142	153	66
	Femmes	8	13	13	4
	Total	63	155	166	70

IV.4	Pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement : nombre d'intégrés en première année du cycle complet ayant déjà suivi une (ou plusieurs) année(s) de classe préparatoire	Hommes	7
		Femmes	
		Total	7

Recrutement au niveau bac + 2 (toutes écoles)

Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)

	Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
IV.5	CONCOURS EPITA/IPSA	45	42
	CONCOURS GEIDIC	4	1
	Admissions parallèles pour les prépas intégrées autres établissements	20	28
Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif			71

Autres recrutements

	Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
IV.6	DUT	145	20
	BTS	65	6
	L2	32	8
	L3	90	8
	M1	14	3
	Cursus Etrangers	60	13
	Autres écoles d'ingénieur (niveau L3)	18	3

Pour les écoles en 5 ans, la 2ème année de cycle ingénieur correspond à la 4ème année du cycle complet.

Observatoire des flux (dernière année universitaire)

IV.7	Recrutement bac : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année du cycle ingénieur	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		78,4	15,1	6,5

		% d'entrés en deuxième année du cycle ingénieur	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
IV.8	Recrutement bac+2 : à l'issue de la première année dans l'école	77,5	14,5	8
IV.9	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)			5,39
IV.10	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2			3,29

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. Au niveau bac, si 80% des diplômés ont été recrutés il y a 5 ans, 15%, il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (deux redoublements ou un redoublement et une année de césure), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Boursiers

V.1 Nombre d'élèves nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux **101**

V.2 Nombre total d'élèves nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux) **16**

Handicap

	Hommes	Femmes	Total
V.3 Nombre total d'élèves en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école	8	3	11

Soutien aux élèves

V.4 Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté	Soutien dans la formation		Soutien psychologique
	Oui		Oui

Place des valeurs sociales dans la formation

	Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)
V.5 Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	12		Oui	12	10000
V.6 Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Non			Oui	27	5600
V.7 Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	12		Oui	24	12000

V.8 Si l'école est
labellisée dans le
secteur du
Développement
Durable (Plan
Vert,
Eco-campus ...),
indiquer l'intitulé
de ce label :

V.9 Nombre total de
sportifs de haut
niveau ayant un
emploi du temps
aménagé (le cas
échéant)

VI. INNOVATION - VALORISATION

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école	Oui
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école	Oui
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'école	Oui
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'école	Oui
VI.3	Nombre d'ingénieurs issus de l'école soutenus dans la création d'entreprise par un incubateur ces 5 dernières années	33
VI.4	L'école est en lien avec un PEPITE	Non
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	8 / 12
VII.2	Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	1595
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises	200
VII.4	Nombre de semaines de stages obligatoires en entreprise	56
VII.5	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	126987

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.1 Hommes	3	169	
Femmes		6	
Total	3	175	

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	6	74	11
Femmes		5	
Total	6	79	11

Taux de mobilité internationale en stage sur le cycle ingénieur

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	3,24 %	40 %	5,95 %
Femmes	%	62,5 %	%
Total	3,24 %	102,5 %	5,95 %

Élèves étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.2 Hommes	25	10	
Femmes	37	15	
Total	62	25	

Doubles diplômés ingénieurs

Ne pas comptabiliser ici les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3 Afrique			
VIII.4 Amérique du Nord	2		2
VIII.5 Amérique centrale et du sud			
VIII.6 Asie	1		1
VIII.7 Europe (hors France)	1		1
VIII.8 Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.9	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	30	Oui	16

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées : Formation initiale sous statut d'apprenti

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.10 Hommes	3	7	
Femmes		1	
Total	3	8	

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes			
Femmes			
Total			

Taux de mobilité internationale en stage sur le cycle ingénieur

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	%	%	%
Femmes	%	%	%
Total	%	%	%

Élèves étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.11 Hommes				
Femmes				
Total				

Doubles diplômés ingénieurs

Ne pas comptabiliser ici les doubles diplômés entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.12	Afrique			
VIII.13	Amérique du Nord			
VIII.14	Amérique centrale et du sud			
VIII.15	Asie			
VIII.16	Europe (hors France)			
VIII.17	Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
VIII.18	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	87	Non	

IX. L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD. Il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel : il est ici question de la promotion diplômée dans l'année universitaire 2016-2017

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre		
IX.1	Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	134		
IX.2	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	132		
IX.3	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	132		
IX.4	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	90		
IX.5	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	37		
IX.6	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France	Homme	Femme	
		Avec prime	41124	40800
		Sans prime	39500	38800
IX.7	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger	Homme	Femme	
		Avec prime	60000	55000
		Sans prime	53000	48000
IX.8	Nombre de diplômés qui font une thèse	1		
IX.9	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	24000		
IX.10	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	1		

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre
IX.11 Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	93
IX.12 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	91
IX.13 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	86
IX.14 Nombre de diplômés en CDI	90
IX.15 Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	68
IX.16 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	23
IX.17 Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	41300
IX.18 Nombre de diplômés qui font une thèse	1
IX.19 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	24000
IX.20 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	1

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées : Formation initiale sous statut d'apprenti

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

	Nombre	
IX.21 Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	9	
IX.22 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	9	
IX.23 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	9	
IX.24 Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	7	
IX.25 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	2	
IX.26 Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France	Homme	Femme
	Avec prime	42500
	Sans prime	40500

		Homme	Femme
IX.27	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger	Avec prime	60000
		Sans prime	60000

IX.28 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.29 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.30 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre
IX.31	Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	
IX.32	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	
IX.33	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX.34	Nombre de diplômés en CDI	
IX.35	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX.36	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX.37	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	
IX.38	Nombre de diplômés qui font une thèse	
IX.39	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	
IX.40	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	

X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	1415
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'école	Non
X.3	Desserte du site de l'école par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	406
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	Oui
X.6	CA annuel de la junior entreprise	35606
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les élèves et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	32
X.8	Nombre d'adhérents à l'association des diplômés	970
X.9	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	89
X.10	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Non
X.11	Nombre de sièges de titulaires attribués à des élèves ingénieurs présents dans le conseil de l'école	1

XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	L'école dispose d'un référent qualité, salarié permanent, et d'un COPIL (constitué de représentants des principaux services de l'école) pour le pilotage des actions liées à la démarche qualité. Cette structure simple permet à l'école de réaliser ses missions dans une démarche de recherche de progrès permanente.
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?	Label SecNumEdu attribué par l'ANSSI

Particularités

X.5 : L'engagement étudiant est valorisé par des évaluations conduisant à l'obtention de crédits.

X.7 : Liste des 32 distinctions. Plus d'informations sur demande :

Forum International de la Cybersécurité 2017 et 2018 ; Concours Meilleur Dev de France ; Concours international de sécurité Plaid CTF 2016 et 2017 ; Prix Scientipole Initiative ; Paris French Tech Ticket ; Grand Prix de l'Innovation Digitale ; Label Centre FLE ; Concours IGEM 2016 et 2017 ; One Heart One Tree ; Coupe de France de Robotique 2018; Green Code Challenge 2016 et 2017 ; Challenge Architecture d'entreprise ; Google Hash Code ; Hackathon #CodeAvecLaPoste ; Magazine Challenges ; Association Synergie ; Défi jeunes talents organisé par la Société du Grand Paris ; Challenge du Monde des Grandes Écoles et Universités ; Concours IGEM 2017 et 2018 ; Edition 2016 et 2017 des Olympiades internationales d'Informatique ; Edition 2016 Classement des meilleures associations étudiantes en France: IronCar2018; Concours Drone Safran2018; Microsoft Imagine Cup2018; Science Factor2017 et 2018.

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.
Je soussigné, **Joël COURTOIS**, directeur de l'école **EPITA**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.
Fait à **Le Kremlin Bicêtre**.